LE MÉCANISME DE FINANCEMENT D'URGENCE EN CAS DE PANDÉMIE

Protéger les populations et les économies

Riposter à l'inévitable

La fréquence et la diversité des flambées de maladies n'ont cessé d'augmenter ces 30 dernières années. Les épidémies comme Ebola, le VIH, le SRAS et la grippe aviaire ont coûté la vie à des centaines de milliers de personnes et entraîné des milliards de pertes de revenus. Les conséquences de l'inaction sont tragiques. En juillet 2014, suite à la contamination par Ebola de quelques centaines de personnes en Afrique occidentale, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone eurent besoin d'un soutien urgent. Mais il fallut trois mois pour que la communauté internationale puisse fournir les importantes ressources financières nécessaires aux interventions d'urgence. Entre-temps, le nombre d'infections avait *décuplé* dans ces trois pays.

Tous les pays ont intérêt à investir dans la préparation et à protéger leur population et leur économie contre l'inévitable, et devraient le faire en priorité. Mais même les pays les mieux préparés devront mobiliser d'importantes ressources pour *riposter* à des pandémies. Pour tous les pays, la question n'est pas de savoir « si », mais plutôt « quand » ils seront frappés par une pandémie.

Confrontés à une flambée de maladie, les pays doivent avoir accès à des financements rapides pour mettre en œuvre des interventions d'urgence efficaces. Les fonds de réserve, qu'ils soient financés par les gouvernements ou les bailleurs, et l'assurance, qui transfère les risques aux marchés internationaux par le biais de la réassurance ou d'obligations catastrophe, peuvent être utiles pour aider les pays à accéder aux ressources nécessaires en cas d'urgence. Mais les flambées de maladies ont jusqu'à présent représenté l'un des plus grands risques inévitables pour lesquels aucun mécanisme fiable de financement rapide n'existait pour les pays qui en avaient besoin.

Une solution novatrice : le Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie (PEF)

Le Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie (PEF), élaboré par la Banque mondiale en association avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et des partenaires du secteur privé, a été conçu pour fournir des financements d'urgence aux pays les plus pauvres, et ainsi protéger 1,6 milliard de personnes. Il effectuera des versements dès le début des flambées, avant qu'elles ne se transforment en pandémies, grâce à deux guichets : un guichet d'assurance et un guichet de liquidités.

Le guichet d'assurance dispose pour les trois années à venir d'un montant maximum de 425 millions de dollars pour couvrir les flambées d'un groupe de maladies susceptibles de provoquer de grandes épidémies. Ces maladies comprennent la grippe pandémique, le SRAS, le MERS, Ebola, Marburg, la fièvre hémorragique de Crimée-Congo, la fièvre de la vallée du Rift et la fièvre de Lassa. Les versements seront effectués sans tarder, dans un délai de quelques jours après que la flambée a atteint un niveau de gravité défini, déterminé à partir des données publiées par l'OMS. Les critères utilisés comprennent le nombre de cas ou de décès, la vitesse de progression de la maladie et sa propagation au-delà des frontières. Les primes d'assurance ont déjà été payées pour les trois années à venir par les contributions des bailleurs, dont le Japon et l'Allemagne.

Pour compléter le guichet d'assurance, le PEF comprend également un guichet de liquidités de 50 millions de dollars qui permettra de fournir des ressources en cas de flambées ne répondant pas aux critères du guichet d'assurance. Le guichet de liquidités couvre un plus large éventail de maladies infectieuses ainsi que les flambées limitées à un seul pays. Il est financé par une contribution de l'Allemagne et sera opérationnel et accessible aux pays en 2018.

Tous les pays susceptibles de recevoir des crédits de l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale peuvent accéder aux financements du PEF et n'ont pas besoin de conclure un accord officiel avec la direction du PEF. Les ressources du PEF sont également accessibles aux organisations internationales et ONG finançant les interventions, à condition qu'elles soient agréées en tant qu'agences d'intervention. Une solide coordination entre les pays et ces agences est nécessaire pour veiller à la synchronisation des interventions et à l'optimisation de leur impact.

Le Groupe de la Banque mondiale estime qu'un haut niveau de préparation aux pandémies est indispensable pour assurer l'efficacité des interventions. Il investit fortement dans le renforcement des systèmes de santé des pays dans le cadre d'un portefeuille diversifié comprenant un soutien budgétaire général, des prêts, des dons, des fonds fiduciaires, des partenariats et d'autres modalités. Le PEF vient compléter ces activités et les pays dûment préparés pour riposter aux menaces de pandémie seront les mieux placés pour utiliser ses ressources pour protéger leur population et leur économie en cas de flambée de grande ampleur.

Pour tout complément d'information, veuillez visiter le site ***worldbank.org/pef*** *ou écrire à* ***PEFcoordinator@worldbank.org***

PANDEMIC EMERGENCY
FINANCING FACILITY

Fonctionnement du Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie